**ARRETE N°…………**

**PORTANT NOMINATION PAR VOIE DE DETACHEMENT POUR EFFECTUER UN STAGE**

**M .....................................,**

**Le Maire (ou Le président) de .................................................,**

**Vu** le Code général de la fonction publique,

**Vu** le décret n° 86-68 du 13.01.86 modifié relatif aux positions de détachement, hors cadres, disponibilité et congé parental des Fonctionnaires Territoriaux,

*(Le cas échéant)* **Vu** le décret n° 91-298 du 20.03.91 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet

**Vu** le décret n°92-1194 du 4 novembre 1992 modifié fixant les dispositions applicables aux fonctionnaires stagiaires de la fonction publique territoriale,

**Vu** le décret n°…… du ………… portant statut particulier du cadre d’emplois de …………………….

**Vu** la délibération n°…… du ………… créant un emploi de ………… à temps complet *(OU à temps non complet à raison de … heures hebdomadaires)*

**OU**

**Vu** le tableau des effectifs

**Vu** la déclaration de vacance d'emploi n°…… du ………… publiée le …………, effectuée auprès du Centre de Gestion,

**Vu** l’arrêté n° …… du …………, fixant la dernière situation de M………………… au grade de …………, au…… échelon, Indice Brut ……, Indice Majoré ……, avec une ancienneté de …………,

**Considérant** que M…………… a satisfait aux conditions de recrutement,

**Considérant** que M................... est inscrit sur la liste d'aptitude au grade de ............................ au titre du concours (interne, externe ou 3ème voie) ou de la promotion interne 20.. ,

ARRÊTE

**ARTICLE 1 :** A compter du …………., M ..........................., est placé en détachement pour stage, à temps complet *(ou à temps non complet …./35ème)* sur le grade de ..............................., pour une durée de ...................,

**ARTICLE 2 :** M..........est classé(e) au …… échelon, indice brut …..,indice majoré …, avec un ancienneté de ………….

*(Le cas échéant – pour tenir compte d’un maintien d’indice acquis précédemment)* L’intéressé(e) est rémunéré(e) sur la base de indice majoré ……, correspondant à sa situation antérieure

**ARTICLE 3 :** M...............conserve pendant la durée de son détachement son droit à l’avancement et à la retraite dans son cadre d’emplois d’origine. Cet avancement est sans influence sur sa situation individuelle dans l’emploi de détachement.

**ARTICLE 4 :** A l'issue de ce stage, l'intéressé(e) pourra être titularisé(e) dans son nouveau grade au vu notamment du rapport de stage établi par le Président du C.N.F.P.T. dans le cadre d’un détachement suite à concours.

**ARTICLE 5 :**  Si M……………………………… n’est pas titularisé(e) en fin de stage, il (elle) sera réintégré(e) dans son emploi et grade d’origine, au sein de son administration d’origine après avis de la Commission Administrative Paritaire,

**ARTICLE 6 :**  Le présent arrêté sera :

* Notifié à l'intéressé(e),
* Transmis au représentant de l’Etat,
* Transmis au comptable de la collectivité,
* Transmis à la Présidente du Centre de Gestion

Fait à…………Le…………………

Signature de l’autorité territoriale

Notifié à l’agent le :

(date et signature)

Le Maire (ou Le Président) certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. La présente décision peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d’un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).